Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 022-212202543-20261105-DELIB20261103-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE PRAT DU JEUDI 05 NOVEMBRE 2026 à 20H00.

Le jeudi cinq novembre deux mille vingt-six à 20h00, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de PRAT sous la Présidence de Monsieur Michel EVEN, Maire de PRAT.

Membres en exercice : 15 *Convocation du : 30.10.2026*
Membres présents : 13
Secrétaire de séance : Julie LE BESCONT.

Etaient présents : Michel EVEN - Julie LE BESCONT - Jean-Yves CAVAN -Virginie FAUCHÉ - Danielle LE HOUEROU - Anne-Louise PRIGENT - Thierry LE BOUBENNEC - Nicolas LE CALVEZ - Aurélie GRÔNE - Guillaume LARHANTEC - Pauline PRIGENT - Angélique NICOLAS - Romain LE GRAND formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Yves LE BIHAN - Joël AMIGON.

DELIBERATION n° 2026.05.11-03

Objet : Travaux bâtiment communal - Ancienne maison comité d'entraide.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que suite aux décisions de la commission en charge du bâtiment des travaux de peinture et le remplacement des radiateurs sont à réaliser.

Monsieur le Maire soumet au Conseil les devis.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DECIDE de réaliser des travaux de peinture et de remplacements des radiateurs ;
- CHOISIT le devis de la SARL Nicolas Mickaël pour les travaux de peinture pour un montant HT de 9066.00€ soit 9972.60€ TTC ;
- CHOISIT le devis de l'entreprise SIDER pour le remplacement des radiateurs pour un montant HT de 1640.30€ soit 1994.82€ TTC + Eco participation de 22.05€ ;
- AUTORISE le Maire à signer les devis et tout document relatif à cette affaire.

FAIT ET DELIBERE A LA DATE CI-DESSUS.

La Secrétaire de séance
Julie LE BESCONT

Le Maire,
Michel EVEN

MAIRIE DE PRAT (Côtes-d'Armor)